

# **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2025**

**Étaient Présents :** MM. VAN GOETHEM H, FERNANDES, HAREN, BOONE, VAN GOETHEM E, LIEVIN, BEAUGER, PEUVOT, BARBIER.

Monsieur GRISON donne pouvoir à Monsieur FERNANDES

Absents : Mrs GALLAND, DECAUX; HOLLINGUE, LE LAGADEC, Mme DEBUIRE.

Monsieur PEUVOT demande qu'une minute de silence soit faite avant le début du conseil en hommage aux victimes de l'attentat du 13 novembre 2015, le conseil municipal honore donc les victimes.

Monsieur le Maire soumet le compte rendu de la précédente séance qui n'appelle aucun commentaire

## **RECRUTEMENT MONSIEUR NEURREUIL MATHEO AU PERISCOLAIRE**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de remplacer un animateur sur le temps du midi à raison de 7 heures hebdomadaires. En relation avec Monsieur BOULANGER Théo, directeur du périscolaire, il propose de nommer Monsieur NEURREUIL Mathéo à ce poste à compter du lundi 17 novembre. Le conseil accepte la proposition.

## **ACQUISITION PARCELLE MADAME DOLLE GRARE RUE VOYEUL DU PLANT.**

Monsieur le Maire informe que le géomètre a réalisé le plan de division qui est exposé au conseil municipal. Les pièces transmises par le géomètre sont mises à disposition de Maître CORNU qui se charge de réaliser la transaction entre la commune et Madame DOLLE GRARE.

Madame BOONE informe que des plantations, offertes par la fédération de chasse et la C.C.A.L.N, arrivent au mois de janvier et propose qu'un chantier participatif soit effectué en collaboration avec le périscolaire.

Monsieur BEAUGER préconise d'installer un géotextile avant la mise en place des matériaux de constitution du chemin pour un usage agréable pour les piétons, poussettes et vélos.

## **RÉFLEXION SUR UN BESOIN DE CONTRAT AIDE AU SERVICE TECHNIQUE**

Monsieur le Maire explique que suite au départ en retraite de Monsieur CAPLAIN Yves, Monsieur DEVAUCHELLE Gauthier est seul à intervenir dans la commune. De ce fait son frère Victor s'est porté candidat pour un contrat PEC de 20h00 semaine. Un différentiel de 249 euros mensuel par rapport au salaire de Monsieur CAPLAIN serait à prévoir.

Une discussion s'instaure au sein du conseil pour connaître les différents besoins de travaux dans la commune (Peintures, entretien des bâtiments et monuments...).

Monsieur le Maire se chargerait de savoir si une annualisation du temps de travail est possible.

Monsieur VAN GOETHEM Eric souligne que cela permettrait à Monsieur DEVAUCHELLE Gauthier d'effectuer des formations.

Le conseil municipal délibère favorablement sous condition d'obtenir un contrat P.E.C d'une durée de 20h00 hebdomadaire sur une durée d'un an.

## **RÉFLEXION VIDÉOPROTECTION DANS LE VILLAGE**

Suite à de multiples dégradations sur le terrain multi sports le conseil municipal s'est interrogé sur la possibilité d'installer de la vidéosurveillance.

Monsieur le Maire s'est rapproché de la gendarmerie pour connaître les modalités d'une telle installation. Il s'avère que le coût est exorbitant (50 à 100 000 euros) et les autorisations compliquées à obtenir.

Néanmoins, il serait peut être possible d'installer une simple caméra.

Madame BOONE et Monsieur FERNANDES proposent de se renseigner sur un portique anti-intrusion moto.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **RÉGULARISATION HEURES MME PARIS CINDY**

Monsieur le Maire expose qu'il a reçu une demande par mail de Madame PARIS Cindy concernant un souhait de régularisation de rémunération sur la période scolaire 2024-2025. Après analyse du conseil municipal il s'avère que Madame PARIS avait 3 contrats en A.L.S.H. (vacances scolaires) mais pas de contrat en périscolaire sur l'heure du midi. Faute d'éléments probants, le conseil municipal ne peut donner satisfaction à sa demande.

### **ENVIRONNEMENT**

Monsieur PEUVOT demande s'il serait possible de restaurer le monument aux morts (sablage et gravure).

Madame LIEVIN profite de l'intervention de Monsieur PEUVOT pour lui demander s'il a remarqué l'état d'entretien du terrain de Madame PANCHAUD, Monsieur PEUVOT répond avoir remercié l'intéressée et l'intervention de Monsieur le Maire par voie de médiation et non de procédure.

Madame HAREN fait remarquer que des habitants se plaignent du nombre de chats errants. Madame LIEVIN répond qu'après renseignements toutes les associations de protection animalière n'ont plus de ressources à accorder pour des campagnes de stérilisations.

Monsieur VAN GOETHEM Eric demande quand seront réalisés chemin du Biais. Monsieur le Maire se mettra en relation avec les riverains pour la mise en œuvre.

Monsieur VAN GOETHEM précise que plusieurs habitants du village ont remercié les bénévoles qui ont participé à l'entretien du chemin vert.

Madame BOONE souhaite qu'une poubelle jaune soit installée au cimetière. Monsieur le Maire répond avoir fait le nécessaire auprès de la C.C.A.L.N et que celle ci sera livrée le 25 novembre prochain.

Madame BOONE fait remarquer qu'il y a un manque d'éclairage au niveau de la sortie des écoles. Ce problème a déjà été abordé par Monsieur DECAUX. Monsieur le Maire se chargera de voir s'il est possible de réorienter le projecteur afin d'éviter cette nuisance.

### **FÊTES DE NOËL**

Madame BARBIER propose de décorer les rues du village pour les fêtes de fin d'année. L'association Graines de Liens et le Comité des Fêtes participeront à l'élaboration de ces décos.

Madame HAREN demande comment s'organise les cadeaux de fin d'année pour les aînés. Monsieur le Maire répond qu'en collaboration avec le comité des fêtes des chèques cadeaux ou un repas seront proposés. Madame LIÉVIN souhaite que le repas ait lieu dans un restaurant plutôt que dans une soirée organisée par le comité des fêtes pour plus de convivialité.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée.